

Gâvres

Telegramme 8/10/14

Réensemencement. Les élus en veille

Hier matin, à la basse mer, une délégation d'élus s'est rendue sur la vasière, afin de constater une forte mortalité des coques semées la semaine dernière, dans la Petite Mer de Gâvres.

La mairie a mandaté un huissier pour faire le constat. « On a du mal à la quantifier », souligne Domini-

que Le Vouedec. « On s'attend à ce qu'Ifremer dise que c'est normal » ajoute-t-il. Il est trop tôt pour se prononcer sur le taux de mortalité, d'autant plus qu'avec la tempête et les grandes marées, les coquillages se sont éparpillés dans tout l'estran. Les coques mortes ont envahi la Petite Mer », ajoute le maire.

Visite ce matin à 11 h

Pour l'instant, le flou persiste. Des analyses seront sans doute bientôt effectuées par les autorités concernées.

Une visite est prévue ce matin, à 11 h, afin de se faire une idée plus précise de l'ampleur du phénomène.

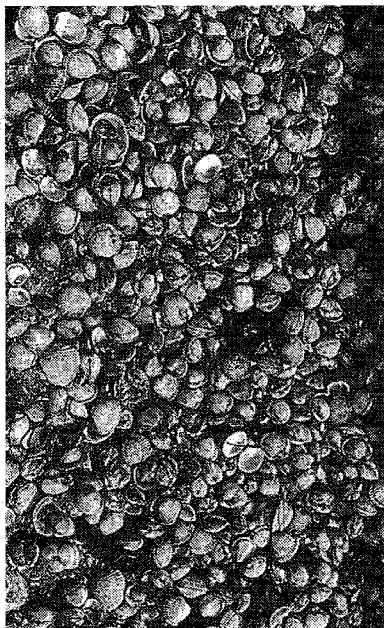
Gâvres

07-8 Novembre 2014

La grande marée découvre le semis de coques

À perte de vue, des coquillages gisant à même le sol, avec par endroits de véritables amas. C'est l'effet des grandes marées qui découvrent le semis de 20 tonnes de petites coques effectué le 30 octobre par le comité des pêches du Morbihan. La zone a été choisie pour cette raison, ne découvrir que quelques jours par an par gros coefficients. Et aussi, selon le comité des pêches, parce qu'elle favorable à la pousse des coquillages.

Reste que la population s'est toujours opposée au projet. Elle craint, entre autres, un impact négatif sur l'environnement. L'inquiétude demeure malgré les feux verts donnés au semis par Ifremer et la direction générale de l'alimentation.



GÂVRES

Réensemencement : « Le préfet nous a trompés »

C'est en ces termes que l'Association de sauvegarde et de protection du littoral de la presqu'île de Gâvres (ASPLPG) réagit à l'opération de réensemencement de coques, effectué jeudi matin en petite mer. Elle la qualifie de « **décision brutale et sans concertation prise par l'État,** » Elle poursuit : « **A plusieurs reprises en effet, des assurances avaient**

été données que « rien ne se ferait sans concertation ». La veille même du réensemencement, Dominique le Vouedec, maire de Gâvres, avait reçu tout apaisement de M. Veil, directeur des affaires maritimes. » L'association rappelle la pétition de plus de 20 000 signatures contre cette opération. L'ASPLPG va écrire au ministre de l'Intérieur.

07 3 Novembre 14

Locmariaquer

Grandes marées. Pêcheurs verbalisés : Rose Daniel réagit

Lors des grandes marées des 8 et 9 octobre derniers, l'unité littorale des Affaires maritimes du Morbihan a effectué deux opérations de contrôle sur le littoral. Lors de ce contrôle, 90 personnes ont été sommées de faire mesurer leur pêche. 23 personnes avaient fait l'objet d'un procès-verbal d'infraction pour avoir pêché des palourdes de taille inférieure aux 4 cm fixés par la réglementation et sont passibles d'une peine prononcée par le tribunal correctionnel.

Pour cette mesure, Rose Daniel, étue de l'opposition depuis sept ans, tient à faire part de son indignation. « En cette période de morosité, un tel dénouement

n'est pas fait pour donner du plaisir à des personnes venues sur nos côtes par plaisir lors d'une partie de pêche à pied à Kerpenhir en Locmariaquer. Beaucoup d'entre eux sont reparties choqués après la visite des gendarmes maritimes qui les attendaient », indique l'étue.

Rose Daniel rappelle l'histoire d'un maire de Locmariaquer qui, par solidarité, avait été jusqu'à démissionner en 1965 « car il défendait la côte libre et la libre circulation des individus. C'est bien de faire la prévention mais de là à pénaliser. Et pourtant la mer est comme la terre, plus on la remue, plus elle donne et plus elle rapporte ».

Telegramme 4 novembre 14